

« Rencontres de la DFI 2013 »

LES CONCOURS D'ENTREE➤ **Dans le système de l'ONU :**

Programme jeunes administrateurs - Young professionals programme (YPP) - qui permet aux Nations unies de recruter de nouveaux talents (P1-P2) par le biais d'un concours d'entrée annuel. Ce programme est ouvert dans les conditions suivantes :

- Diplôme universitaire de premier cycle au minimum
- Etre âgé de 32 ans ou moins à la fin de l'année du concours
- Maîtriser l'anglais et/ou le français
- Avoir la nationalité d'un pays participant

Concours YPP 2011 :	Concours YPP 2012 :
Sur les 1921 Français qui ont présenté leur candidature, 168 ont été admis à concourir. huit compatriotes ont été admis à l'issue des épreuves écrites et de l'entretien oral, dans les secteurs suivants : • Administration: 3 • Affaires humanitaires: 1 • Information publique: 4 • Statistiques: 0	<u>Sur les 41 023 candidatures</u>, 198 français ont été admis à concourir aux épreuves écrites qui ont porté sur les matières correspondant aux catégories d'emplois suivantes : • Affaires économiques • Affaires politiques • Affaires sociales • Architecture • Producteur radio (swahili, portugais) • Technologies et systèmes d'information Treize candidats français ont été retenus pour passer dans le courant du printemps 2013, les épreuves orales. Début juillet 2013, les résultats définitifs n'ont pas été publiés.

Au concours 2013, les Français ne sont pas admis à se présenter au YPP (pour cause de dépassement de notre quota géographique).

➤ **A la Banque Mondiale :** recrutement annuel de 30 cadres junior s'ils satisfont aux conditions suivantes :

- âgés de 32 ans maximum, (né après le 30 septembre 1981)
- parfaitement bilingues en anglais (lu, écrit, parlé)
- titulaires au minimum d'un master (ou un diplôme équivalent) dans un domaine relevant du champ d'action de la Banque mondiale tel que l'économie, la finance, les sciences sociales, la planification urbaine, les relations internationales, les politiques publiques, la gestion des ressources naturelles
- disposant d'une expérience professionnelle d'au moins trois années ou d'un cursus universitaire de niveau doctoral.

➤ **Dans les institutions européennes :**

Après l'élargissement de 2004, les Français, comme les ressortissants d'autres « anciens » Etats membres de l'Union européenne, ne pouvaient se présenter aux concours généralistes de fonctionnaires européens. Cette disposition a permis de faire entrer, en nombre, des personnels des nouveaux Etats membres.

Depuis 2010, des candidats de tous les Etats membres peuvent à nouveau se présenter. Les principes du concours ont été modifiés en privilégiant les compétences professionnelles par rapport aux connaissances académiques. Ces dernières, ainsi que la connaissance des institutions européennes ne sont plus testées lors des épreuves de présélection.

De nouveaux critères de sélection :

Les tests généraux ont pour but de sélectionner les candidats disposant des meilleurs résultats sur **8 compétences générales** identifiées :

- Analyse et résolution des problèmes
- Communication
- Qualité des résultats
- Apprentissage et développement
- Hiérarchisation des priorités et organisation
- Persévérance
- Travail en équipe
- Capacités d'encadrement

Ces compétences relèvent avant tout d'un savoir-être et d'un savoir-faire dans le cadre de la vie professionnelle. Elles doivent être mises en avant, selon le type de poste recherché, dans le dossier de candidature (CV et lettre de motivation). Elles seront évaluées 2 fois dans un **centre d'évaluation** lors des tests écrits et oraux, exercice collectif et entretien individuel.

En plus de ces 8 compétences générales, une **neuvième compétence** est requise, spécifique selon le domaine choisi. Cette compétence repose davantage sur les connaissances techniques liées au métier. Elle sera évaluée une seule fois en étude de cas au centre d'évaluation.

Le concours est ouvert pour des recrutements sur liste de réserve aux grades AD 5 (pas d'expérience professionnelle) et AD 7 (7ans d'expérience).

Résultats pour le concours d'administrateurs 2012

45 356 candidats se sont inscrits en 2012, 814 (1,8%) ont été présélectionnés. 320 lauréats ont été inscrits sur la liste de réserve (39% des présélectionnés) dont :

Résultats pour la France :

2866 candidats, **17 lauréats soit 0,6 % de réussite** soit légèrement en dessous de la moyenne européenne (0,8%).

Les lauréats sont inscrits sur une liste de réserve pendant une durée d'un an (renouvelable). Le nombre de lauréats recrutés n'est pas encore connu à ce jour.

Concours 2013 :

Suite à l'arrêt de la Cour *Pachitis/Commission*, EPSO a annoncé la réorganisation du concours EPSO/AD/177/10 cette année. Seuls les candidats des concours AD généraliste, Bibliothécaires et Audiovisuel, exclus sur la base de leurs résultats aux tests de présélection, étaient autorisés à repasser les tests.

La liste de réserve sera publiée début 2014.